





FICHE D'INSCRIPTION - Saison 2021 - 2022

Adhérent
Nom et Prénom : Section : Nouvelle inscription : oui □ non □ Ré Inscription : oui □ non □ (membre 2020-2021 uniquement) Date entrée au club :
Renseignements
Date de Naissance : Lieu :
Code postal : Ville : Portable : École/Classe : Email :
Petit As : Bronze : □ Argent : □ Or : □ Platine : □
Coordonnées Parentales (si différent)
Pére : Nom : Prénom : Portable : Adresse : Code postal : Ville : Profession : Prénom : Portable : Adresse : Code postal : Ville : Profession : Ville :
Cadre réservé au Fémina
Enregistré le :







COURS SECTEURS LOISIR - Saison 2021 - 2022

☐ PAIEMENT EN 3X TRIMESTRIEL

Les stages loisir sont facultatifs

Secteur	groupes	effectif	salle	âge/niveau	entraînements	prix par saison	Cours supplémentaires	Prix par trimestre
LOISIR	BABY GYM Mixte	Max 20/classe	SALLE 1	parents/enfants 2ans (2019 et -)	Samedi 9h15/10h	380 euros	1 cours en plus =+120euros (en cas de place)	Payable en 3 fois (chéques non remboursable sauf conditions sanitaires)
				3ans (2018)	Samedi 10h15/11H	380 euros		
				4ans (2017)	Samedi 10h25/11H10	380 euros		
	Initiation mixte	Max		5 ans (2016)	Samedi 11H15/12H	380 euros		
	BABY GYM	20/classe	Salle 1	4-5ans (2017-16)	Mercredi 16H15/17H	380 euros		
	Mixte			3-4ans (2018-17)	Mercredi 16H25/17h10	380 euros		
	gymnastique Artistique Ecole de gym (débutantes)	Max 20/classe	SALLE 2	GYM 1 8- 9 -10 ans	Mercredi 13H30/14h45	380 euros	1 cours en plus =+120euros (en cas de place)	1 paiement
				GYM 2 5-6-7 ans	Mercredi 13H45/15h	380 euros		
				GYM 3 8- 9 10 ans	Mercredi 14h/15h15	380 euros		
				GYM 4 5 -6-7 ans	Mercredi 14h55/16h10	380 euros		
				GYM 5 8 - 9 -10 ans	Mercredi 15h/16h15	380 euros		
	GYM acro (débutantes)	Max 25/classe	Salle 1	6 à 13 ans	Samedi 14h/15h15	380 euros	1 cours en plus = +120euros (en cas de place)	
	Intermédiaire	Max 25/classe	SALLE 1	11 12 13 ans	MARDI 18h10/19h10	380 euros		
				11 12 13 ans	JEUDI 18h10/19h10	380 euros		
	Gym ADO Adulte prépa Bac Staps (confirmée)	Max 20/classe	SALLE 2	13ans et +	MARDI 19H15/20H15	380 euros		
				13ans et +	MERCREDI 19H15/20H15	380 euros		
				13ans et +	JEUDI 19H15/20H15	380 euros		
	Parkour	max 15	SALLE 2	10 ans et +	SAMEDI 17h/18H	CARTE		

CARTE MULTIACTIVITÉS FITNESS, PARKOUR:

Cotisation nouveau membre : 70€ / Cotisation membre 2021 / 2022 : 40€ - La carte 70€, soit 7€ la séance









STAGES SECTEUR LOISIR - Saison 2021 - 2022 (facultatifs) À partir de 4 ans (places limitées)

Stage de la Toussaint

(Passage facultatif du niveau «Gymnaste de Bronze») Jeudi 28 et vendredi 29 octobre de 10h00 à 12h00 Du mardi 2 au vendredi 5 novembre de 10h00 à 12h00

Stage de Février

(Passage facultatif du niveau «Gymnaste de Bronze et Argent») Du lundi 7 au vendredi 11 Février de 10h00 à 12h00 Du lundi 14 au vendredi 18 Février de 10h00 à 12h00

Stage de Printemps

(Passage facultatif du niveau «Gymnaste de Bronze, Argent et Or») Du lundi 11 au Jeudi 14 Avril de 10h00 à 12h00 Du mardi 19 au vendredi 22 Avril de 10h00 à 12h00

Stage d'Été

(Passage facultatif du niveau «Gymnaste de Bronze, Argent et Or») Du lundi 4 au Vendredi 8 Juillet de 10h00 à 12h00 Du lundi 11 au vendredi 15 Juillet de 10h00 à 12h00

LIVRET DE LA GYMNASTE

Les gymnastes de la section loisirs pourront, si elles le désirent, passer les niveaux gymnastes de BRONZE, D'ARGENT et D'OR lors de nos stages Loisir.

> → Réservation des stages : 3 semaines avant Uniquement par mail : feminasports@yahoo.fr Exclusivité Fémina Sports de Monaco











AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE - Saison 2021 - 2022

Je soussigné(e) Mme / M. :					
Représentant légal de l'enfant :					
Nom : Prénom :					
Né(e) le :					
Adhérent(e) au Fémina Sports de Monaco					
□ Autorise					
□ Refuse					
l'association à prendre en photo et/ou filmer mon enfant / moi-même lors des					
manifestations organisées par celle-ci, et à utiliser ces images et/ou vidéos à des fins					
de communications (affiches, articles, presse,).					
À Monaco, le					
Signature					







RÈGLEMENT INTÉRIEUR - Saison 2021 - 2022

- ★Art 1★ Les gymnastes ne sont admises à suivre les séances d'entraînement qu'après avoir :
 - a) réglé la cotisation, assurance obligatoire
 - b) apporté le certificat médical
 - c) la feuille d'admission, les photos, les enveloppes et timbres (de Monaco).
- ★Art 2★ Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone, doit être signalé au secrétariat, ainsi que le changement d'école.
- ★Art 3★ Toute absence doit être justifiée par un mot écrit des parents, par téléphone ou par mail.
- Les absences répétées sans justification entraîneront une sanction. ★Art 4★
- L'exactitude, l'ordre et la politesse sont les qualités normales de la gymnaste. ★Art 5★
- Les gymnastes sont priées de se présenter aux séances d'entraînement en tenue correcte. ★Art 6★ a) avec les cheveux attachés.
 - b) et avoir le nécessaire à la pratique de la gymnastique.
- ★Art 7★ Nous conseillons de mettre leur nom sur les vêtements, laisser les bijoux à la maison, le club déclinant toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
- ★Art 8★ Par mesure de sécurité les chewing-gums sont interdits.
- Chaque gymnaste contribue à laisser en ordre, après la séance, l'ensemble des locaux et le matérietl mis à ★Art 9★ sa disposition.
- **★**Art 10★ Les tenues, costumes ou accessoires confiées à une gymnaste à l'occasion d'une manifestation, doivent être obligatoirement restitués dès la première séance qui suit la manifestation, sauf avis spécial des entraîneurs. La gymnaste est tenue personnellement pour responsable de la perte ou de la détérioration des objets qui lui sont confiés.
- Une gymnaste ne participe aux concours, fêtes ou déplacements, qu'aux conditions suivantes : **★Art 11**★
 - a) faire état d'un travail effectif au sein de la section
 - b) d'une assiduité satisfaisante
 - c) la conduite générale pendant les séances ne doit pas laisser à désirer sous le rapport de la discipline et de la politesse
 - d) satisfaire à la sélection des entraîneurs
 - e) se présenter à l'heure avec son matériel sur le point de "rendez-vous".

Toute absence injustifiée sera sanctionnée par la radiation (en accord avec le conseil d'administration).

- Pour des raisons de sécurité, d'encombrement de la salle et d'hygiène, les parents ne sont pas admis aux **★Art 12**★ entraînements. Des "journées portes ouvertes" seront programmées par les cadres, à condition que le calendrier compétitif le permette.
- **★Art 13**★ Harcèlement : Le Club est soucieux de préserver l'harmonie et le respect entre les gymnastes. Dans le cas où une gymnaste s'adonnerait à du harcèlement ou du cyber-harcèlement à l'encontre d'une ou plusieurs gymnastes, le Club se réserve le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion, et ce, sans remboursement de la cotisation.
- **★Art 14★** Ne pas fréquenter la salle de gymnastique en cas de symptômes

Règlement intérieur, lu et approuvé (mention manuscrite)

À Monaco, le Signature des parents



